

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 JANVIER 2023

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 JANVIER 2023

Sommaire

Rapport de mission de compilation	3
Résultats et évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 9

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme CORPORATION DU CINÉMA STATION VU au 31 janvier 2023, l'état des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Avant la compilation des informations financières, nous avons tenu les livres de comptes de l'organisme et préparé des écritures de régularisation.

APSV comptables professionnels agréés inc.

APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 6 juin 2023

¹ Par Caroline Pombert, CPA

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
PME MTL Est-de-l'Île	40 000 \$	1 297 \$
Société de développement des entreprises culturelles	13 417	-
Soutien Ville de Montréal	12 000	-
Autres financements	10 100	-
Soutien Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	10 000	-
Revenus de projection	9 212	-
Conseil des arts de Montréal	7 000	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	6 880	4 000
Autres revenus	4 826	252
Téléfilm Canada	4 167	-
Intérêts	794	50
	<u>118 396</u>	<u>5 599</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	55 191	-
Publicité, promotion et représentation	22 597	-
Frais de projection	19 981	560
Amortissement des immobilisations	7 357	4 477
Intérêts et frais bancaires	4 679	3 299
Taxes non-récupérables	3 806	-
Papeterie et fournitures	2 829	162
Honoraires professionnels	2 435	4 459
Achats alimentaires	1 305	-
Assurances	708	144
Cotisations et permis	578	45
Loyer	523	-
Informatique et web	-	142
	<u>121 989</u>	<u>13 288</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 593)	(7 689)
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>(43 783)</u>	<u>(36 094)</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u>(47 376) \$</u>	<u>(43 783) \$</u>

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

BILAN

31 JANVIER 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	117 346 \$	53 458 \$
Débiteurs (note 3)	15 244	376
Frais payés d'avance	<u>600</u>	<u>1 574</u>
	133 190	55 408
 IMMOBILISATIONS (note 4)	 <u>23 833</u>	 <u>16 790</u>
	<u>157 023</u> \$	<u>72 198</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	944 \$	16 \$
Apports reportés	80 717	-
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 5)	<u>4 759</u>	<u>1 903</u>
	<u>86 420</u>	<u>1 919</u>
 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 6)	 22 520	 15 000
DETTE À LONG TERME (note 5)	<u>95 459</u>	<u>99 062</u>
	<u>117 979</u>	<u>114 062</u>
	204 399	115 981
ACTIF NET NÉGATIF		
DÉFICIT	<u>(47 376)</u>	<u>(43 783)</u>
	<u>157 023</u> \$	<u>72 198</u> \$

APPROUVÉ PAR,

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JANVIER 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CORPORATION DU CINÉMA STATION VU a été constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 31 août 2011 sous la raison sociale Cinéma Kinhoma. L'organisme a toutefois débuté ses activités et a modifié sa raison sociale en février 2012.

Ses objets sont les suivants:

À des fins purement culturelles et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres:

- détenir et opérer un centre culturel de quartier s'articulant autour d'un cinéma indépendant multisalles qui puisse devenir un pôle d'activités servant la collectivité;
- favoriser l'accès à une diffusion cinématographique alternative;
- promouvoir les cinéastes émergents;
- agir à titre de courtier en services de conciliation travail-vie entre les employeurs et les entreprises qui dispensent ces services;
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières de l'organisme se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- subventions et taxes à recevoir;
- frais payés d'avance;
- immobilisations amorties selon les méthodes et taux indiqués à la note 4;
- créditeurs;
- apports reportés comptabilisés selon les dates couvertes par les ententes;
- apports reportés afférents aux immobilisations amortis au même rythme que les immobilisations afférentes.

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JANVIER 2023

3. DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Comptes clients	11 197 \$	- \$
Taxes à la consommation à recevoir	<u>4 047</u>	<u>376</u>
	<u><u>15 244</u></u> \$	<u><u>376</u></u> \$

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Écran	14 400 \$	2 880 \$	11 520 \$	- \$
Matériel de projection	<u>44 771</u>	<u>32 458</u>	<u>12 313</u>	<u>16 790</u>
	<u><u>59 171</u></u> \$	<u><u>35 338</u></u> \$	<u><u>23 833</u></u> \$	<u><u>16 790</u></u> \$

L'écran est amorti selon la méthode linéaire, sur une période de 5 ans et le matériel de projection est amorti selon la méthode linéaire, sur une période de 10 ans.

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JANVIER 2023

5. DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Emprunt de prédémarrage auprès du Réseau d'investissement social du Québec d'un montant de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 8%, remboursable à compter de novembre 2016 par versements mensuels de 650 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025. L'organisme a bénéficié d'un congé d'intérêts jusqu'au mois d'octobre 2015 pour la période du prédémarrage. L'organisme doit maintenir un ratio de fonds de roulement minimal de 1.		
L'organisme a bénéficié d'un moratoire de capital en lien avec la COVID-19 et l'échéance du prêt a été reportée au 1er juin 2029.	40 218 \$	40 965 \$
Prêt au montant en capital de 60 000 \$, dans le cadre du programme CUEC, sans intérêt, remboursable le 31 décembre 2023, à un montant net de 40 000\$, incluant une subvention de 20 000\$. S'il n'est pas remboursé, le 1er janvier 2024, le prêt de 60 000\$ est converti en prêt à terme portant intérêt à 5%, échéant le 31 décembre 2025.	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>
	100 218	100 965
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	<u>4 759</u>	<u>1 903</u>
	<u>95 459 \$</u>	<u>99 062 \$</u>

CORPORATION DU CINÉMA STATION VU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JANVIER 2023

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont constitués d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, et sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	15 000 \$	19 000 \$
Augmentation de l'exercice	14 400	-
Amortissement de l'exercice	<u>(6 880)</u>	<u>(4 000)</u>
Solde à la fin	<u><u>22 520</u></u> \$	<u><u>15 000</u></u> \$